

suffisants. Cependant il me ferait plaisir de laisser mon honorable ami prendre connaissance de tout le dossier y compris les documents dont il vient de parler, s'il désirait le faire.

LA CONFÉRENCE DES PREMIERS MINISTRES

M. SHAW: Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre s'il serait prêt à fixer une date pour une discussion complète par ce Parlement du rapport des procédures de la dernière conférence impériale.

L'hon. MACKENZIE KING (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je crois que la question revêt une importance telle qu'elle s'impose à l'étude approfondie de la députation et le Gouvernement sera heureux de fixer une date à cette fin; mais, à ce moment, je ne puis préciser de jour.

LES COOLIES À BORD DES NAVIRES BRITANNIQUES

M. WOODSWORTH: Monsieur l'Orateur, en parcourant le numéro de mai du journal officiel des ingénieurs de marine du Canada, je vois que la manœuvre de navires britanniques se fait par des équipages de coolies. Or, ces vaisseaux transportent le trafic destiné au littoral de l'Atlantique. Tenant compte du débat qui s'est engagé, ici même, l'autre soir, sur la question orientale et des résolutions que la Chambre a adoptées alors, je demande au Gouvernement de me dire s'il va prendre les mesures requises pour protéger les navires canadiens contre la concurrence injuste des coolies faisant partie des équipages des navires britanniques qui font le cabotage sur le littoral.

L'hon. ERNEST LAPOINTE (ministre de la Marine et des Pêcheries): Le département de la Marine et des Pêcheries s'est occupé de la question et il prend les mesures voulues pour remédier à ce dont mon honorable ami se plaint.

SUITE DE LA DISCUSSION DES SUBSIDES

La Chambre se forme en comité des subsides.

Service naval—Entretien et maintien de la marine royale canadienne, \$1,500,000.

M. GARLAND (Bow-River): Je crois qu'au mois de décembre dernier il y avait un an que la compagnie des laminoirs du Nouveau-Brunswick devait au gouvernement fédéral une balance d'environ \$115,000 à propos de la vente du *Niobé*. A-t-elle acquitté cette balance?

L'hon. G. P. GRAHAM (Ministre de la Milice): Voici où en sont les choses: on a vendu \$135,000 le *Niobé* et deux sous-marins, mais il resta une balance. Le Gouvernement intenta une poursuite contre les acheteurs en recouvrement de cette balance, mais on constata, par l'intermédiaire du département de la Justice, qu'il n'y aurait guère lieu d'en retirer quelque chose et que, toujours de l'avis de ce département, mieux valait, comme on dit communément en prendre son parti. Le département reprit possession du *Niobé* et reçut en outre \$5,000 en argent et le montant des frais. récemment on annonça la vente du *Niobé* à l'enchère et l'on en obtint environ \$40,000.

M. EULER: L'argent a-t-il été payé?

L'hon. M. GRAHAM: On a payé par chèque.

M. CALDWELL: A qui l'a-t-on vendu?

L'hon. M. GRAHAM: A une compagnie américaine, la H. B. Hintner's Sons Co., je crois.

M. CALDWELL: Combien a-t-on payé le *Niobé*, lors de son acquisition?

L'hon. M. GRAHAM: Je ne puis répondre à pied levé. Je me procurerai le renseignement voulu et je le communiquerai plus tard.

M. GARLAND (Bow-River): Je puis fournir ce renseignement. Le coût primitif représentait \$1,200,000. Dois-je comprendre que le montant total que le Gouvernement a reçu pour le *Niobé* et deux sous-marins a été celui de \$60,000?

L'hon. M. GRAHAM: \$66,000 en chiffres ronds.

M. CHURCH: Quand la Chambre a levé sa séance, l'autre soir, je discutais la politique navale, passée et présente, du parti libéral relativement à la contribution du Canada au maintien de la libre navigation maritime, et quelques instants me suffiront, je l'espère, à terminer les observations que je veux soumettre à cet égard.

Le premier ministre a laissé entendre que le parti qu'il dirige a et aura toujours pour politique d'assister comme il convient les forces navales de l'empire. L'honorable premier ministre considère-t-il qu'une misérable contribution de 17 centins par habitant de la part de notre pays représente l'idée que se fait le Canada de ce qu'il doit à la Grande-Bretagne pour la liberté des mers qu'elle lui a toujours assurée? La métropole dépense cette année \$400,000,000 pour la défense navale, ce qui représente